

Pourquoi le Mali doit-il s'industrialiser ?

Why does Mali need to industrialize?

KONE Arouna¹, SINGARE Hamed Baba²

¹Enseignant chercheur / Département de l'évaluation de la recherche de l'Agence Malienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - AMAQ-SUP / Mali

E-mail : kone_arounda2003@yahoo.fr

²Enseignant chercheur / Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) / Mali

E-mail : ahmedbabasingare@yahoo.fr

RESUME

Dans cet article, nous analysons les avantages de l'industrialisation en lien avec les atouts dont dispose le Mali. En utilisant les données issues des bases de données de la Banque mondiale, de l'ONUDI et de l'OIT, les résultats des analyses montrent que le Mali fait partie des pays de l'UEMOA dont le poids du secteur manufacturier dans le PIB s'est accru sur une période relativement longue. En outre, en 2020, le Mali occupe la troisième place en termes de part de la valeur ajoutée manufacturière per capita (en dollar US constant de 2015), avec 135\$. Cependant, l'agriculture représente 62% des emplois, les services 30% et l'industrie 8% seulement. Si le Mali est l'une des destinations privilégiées des IDE dans l'UEMOA, ses exportations sont toutefois dominées par les matières premières (or, coton et animaux vivants).

Mots-clés : Mali ; industrialisation ; valeur ajoutée manufacturière ; emploi industriel.

ABSTRACT

In this article, we analyze the advantages of industrialization in relation to Mali's assets. Using data from the databases of the World Bank, UNIDO and ILO, the results of the analyses show that Mali is one of the WAEMU countries whose share of the manufacturing sector in GDP has increased over a relatively long period. In addition, in 2020, Mali ranks third in terms of share of manufacturing value added per capita (in constant 2015 US dollars), with \$135. However, agriculture accounts for 62% of jobs, services 30% and industry only 8%. While Mali is one of the preferred destinations for FDI in the WAEMU, its exports are dominated by raw materials (gold, cotton and live animals).

Keywords: Mali; industrialization; manufacturing value added; industrial employment.

DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.6863794>

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) license.



1. INTRODUCTION

A l'accession à son indépendance en 1960, le Mali comptait 34 industries agro-alimentaires. Entre 1960 et 1980, le secteur industriel malien s'est diversifié et le nombre d'industries a augmenté de façon substantielle. Il était dominé par les sociétés et entreprises étatiques, financées pour l'essentiel par des

capitaux étrangers. Mais les programmes d'ajustement structurel (PAS), imposés par les Institutions de Bretton Woods à partir de 1982, ont conduit à la privatisation des sociétés et entreprises étatiques et la libéralisation de l'économie malienne. L'échec de l'ajustement structurel, ainsi que des politiques néolibérales qui lui ont succédé, pour transformer la structure des économies de l'Afrique de l'Ouest de manière significative a alors conduit à un réexamen non seulement des stratégies de développement en général mais encore et surtout des stratégies industrielles en particulier. Dans cette perspective, le Gouvernement malien a élaboré un document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) à l'issue de l'Etude Nationale Prospective 2025 qui, contrairement aux PAS, repose sur une vision de long terme du développement économique et social.

Cependant, dans ces nouvelles politiques et stratégies de développement mises en œuvre depuis 2002, l'industrie occupe une place minoritaire. Face aux nombreux problèmes à la fois conjoncturels et structurels, et qui font du Mali l'un des pays les moins industrialisés de la sous-région, l'Organisation Patronale des Industriels (OPI) a élaboré un « Livre blanc de l'industrie ». Ce document, qui a pour objectif de sensibiliser les décideurs politiques maliens sur la problématique de l'industrialisation du pays dans la perspective d'une industrie dynamique et compétitive, fait l'état des lieux, pose les problèmes et propose des solutions de relance de l'industrie malienne. Nombre de problèmes qui plombent l'industrie malienne sont en effet récurrents car dès l'accession à l'indépendance politique du pays, il avait été remarqué que l'industrialisation du Mali est gênée par l'insuffisance de son infrastructure, les problèmes énergétiques et de ressources humaines, mais aussi par l'orientation de son économie vers la spécialisation agricole. Selon l'OPI, le Mali est le premier importateur de produits industriels de la zone UEMOA, et le poids de l'industrie manufacturière dans son PIB est de seulement 4%. Le secteur industriel malien souffre d'un manque d'accompagnement financier de l'Etat.

Au regard de la désindustrialisation du Mali et compte tenu du rôle fondamental du secteur industriel dans le développement économique, nous posons la question centrale suivante :

Quel est l'intérêt de l'industrialisation pour le Mali ?

De cette question centrale, découlent des questions spécifiques :

Quelle est la trajectoire de l'industrialisation du Mali ?

Quelles sont les causes de la désindustrialisation du Mali ?

Quels peuvent être les facteurs de réussite de l'industrialisation du Mali ?

Nous postulons que l'industrialisation impacte positivement le développement économique du Mali. Ainsi, l'objectif principal de cette recherche est d'analyser les avantages de l'industrialisation en lien avec les atouts dont dispose le Mali.

Au regard de cet objectif principal, cet article sera structuré autour de quatre parties avec une introduction et une conclusion. Après la revue de littérature, la deuxième partie traite des politiques et stratégies d'industrialisation du Mali. Dans une troisième partie, nous analysons les raisons de

l'industrialisation du Mali avant de discuter des facteurs de réussite de son industrialisation dans la quatrième partie.

2. CADRE CONCEPTUEL ET REVUE DE LITTERATURE

2.1. STRATEGIES ET TRAJECTOIRES DE L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

Pour Sutcliffe, l'industrialisation se définit par une tautologie : l'industrialisation est le processus par lequel un pays non industrialisé devient un pays industrialisé (Sid Ahmed, 1989, *op. cit.*, p. 15). Kuznets (1966) estime qu'un pays ne peut être considéré comme industrialisé que si un pourcentage minimum (25%) de son PIB est généré par le *secteur industriel*. Cependant, certains pays en développement peuvent, avec un important secteur extractif, répondre à ce critère. D'où la nécessité selon Gerschenkron d'élaborer un autre critère de l'industrialisation reflétant plus fidèlement le changement structurel réel intervenu dans l'économie plutôt que le changement d'une variable (Sid Ahmed, 1989, *op. cit.*, p. 16). Pour un pays en développement, l'industrialisation signifie plus que le simple fait d'augmenter le revenu et le volume de production. Elle constitue pour lui un moyen de moderniser sa structure primitive de production et de transformer toute la tradition socio- économique qui y est associée (ONUDI 1990/1991). L'industrialisation, conçue à la fois comme une multiplication des activités industrielles et comme transformation des processus de production par utilisation de machines, est au cœur de tous les développements économiques.

2.1.1. LES STRATEGIES D'INDUSTRIALISATION

La littérature économique distingue habituellement trois types de stratégies d'industrialisation qui ne sont pas nécessairement incompatibles : les industries industrialisantes, l'industrialisation par substitution d'importations (ISI), et enfin la stratégie de promotion des exportations.

– Les industries industrialisantes

Cette stratégie consiste à développer en priorité les industries ayant des effets d'entraînement sur les autres et permettant de rendre un pays autonome. Dans cette stratégie d'industrialisation par l'intégration sectorielle, les branches les plus industrialisantes sont celles qui, par le jeu de la remontée des filières (industries lourdes puis remontée vers les produits finis) dans leur environnement local, modifient structurellement les fonctions de production et augmentent la productivité de l'ensemble de l'économie. Il s'agit d'industries lourdes, comme la pétrochimie, la sidérurgie, l'électricité ou les cimenteries, produisant des inputs vers l'aval des processus de production. L'objectif à long terme est de produire des biens de consommation, tels que les textiles, les produits pharmaceutiques, les biens de consommation durable, les équipements de transport, en maîtrisant toute la filière de production.

– L'industrialisation par substitution d'importations

Tout comme les industries industrialisantes, l'ISI est également une stratégie autocentrée tournée vers le marché intérieur. Elle consiste à assurer un développement équilibré où la production nationale

satisfait progressivement la demande interne en remplaçant les importations. Ce qui doit conduire à la diminution de la dépendance extérieure, la diversification de l'économie et le rétablissement à long terme de l'équilibre de la balance commerciale.

– **L'industrialisation par la promotion des exportations**

Connue également sous le nom de Substitution d'Exportations (SE), cette stratégie consiste à mettre à profit la main-d'œuvre à bon marché pour produire et exporter des produits à faible valeur ajoutée afin que le pays entreprenne par la suite une diversification par branche et une remontée de filière vers la production de biens à plus forte valeur ajoutée. Il s'agit de remplacer les exportations de produits primaires par des exportations de produits non traditionnels comme les produits manufacturés et semi-manufacturés ou des produits primaires élaborés.

Comparativement aux deux premières stratégies, le succès la stratégie d'industrialisation par la promotion des exportations a été considérable comme en témoigne la montée des pays émergents insérés dans le commerce international. Cependant, divers types de SE ont été pratiqués, mais dans tous les cas il s'agit de mieux utiliser ses avantages comparatifs : certains sont partis d'une main-d'œuvre bon marché pour exporter vers les pays développés ; d'autres ont basé leur stratégie sur l'exploitation et l'élaboration de leurs ressources naturelles ; en Amérique latine c'est la base industrielle créée par l'ISI qui a permis ensuite les exportations de produits manufacturés ; enfin les multinationales, en délocalisant leur production vers les PED, ont participé à cette orientation (Brasseul et Lavrard-Meyer, 2016). Toutefois, dans la plupart des cas, des panoplies de stimulants et d'incitations aux exportations ont été mis en place (dévaluation, avantages fiscaux, facilités de crédit, subventions directes, allègements administratifs), mais la structure de protection des importations n'a pas été démantelée, malgré les réductions de tarifs, si bien qu'on peut parler de stratégies mixtes, mêlant la Substitution d'Exportations et la Substitution d'Importations (Brasseul et Lavrard-Meyer, 2016).

2.1.2. LES TRAJECTOIRES DE L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

A partir des indépendances, les économies africaines ont connu une expérience d'industrialisation tardive qui, dès les années 1980, s'essouffle sous l'effet des plans d'ajustement structurel. Jacquemot (2018) distingue deux périodes dans les trajectoires de l'industrialisation en Afrique. Dans les années post-indépendance, de 1960 à 1980, la première tentative d'industrialisation fut inspirée par les approches volontaristes dominantes à l'époque autour des trois modèles ci-dessus cités. Commencée à partir des années 1960, l'industrialisation de l'Afrique a été fondée sur des politiques volontaristes de substitution aux importations, reposant dans une large mesure sur la protection commerciale d'entreprises publiques en situation de monopole (Mezouaghi & El Aynaoui, 2018). Pour Jacquemot (2018), l'industrie africaine s'est au début bien comportée et la première vague de substitution aux importations, assise sur l'aide extérieure et sur les recettes provenant des exportations fut vigoureuse, car elle est à l'origine de quelques miracles et quelques complexes industriels connurent des

performances notables. Cependant, au tournant des années 1980 où le secteur industriel est encore globalement embryonnaire, l'industrialisation en Afrique connaîtra un déclin, dans un contexte de dérèglement des économies caractérisées par la crise de la dette publique, le creusement des déficits extérieurs et la hausse du chômage. C'est le début de la seconde période des trajectoires de l'industrialisation en Afrique durant laquelle furent dénoncés les grands investissements inadaptés et la vulnérabilité de la stratégie de substitution aux importations s'avéra cruelle en termes d'emplois et de croissance. Dès lors, on assiste à une désindustrialisation prématurée que Rodrick (2015) identifie dans tous les trajectoires individuelles d'industrialisation des pays africains.

2.2. INDUSTRIALISATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'industrialisation est la clé du développement économique. Aucun pays au monde n'est parvenu à la prospérité ni à un niveau de vie décent pour ses citoyens sans s'être doté d'un secteur industriel solide. Forts de cette conviction, les dirigeants africains n'ont de cesse de souligner l'importance du développement industriel pour assurer une croissance inclusive et résiliente (BAD, 2018). La transformation structurelle des économies africaines reste une priorité, et la stratégie privilégiée pour la réaliser est l'industrialisation. L'intuition kaldorienne selon laquelle la croissance économique de long terme, et l'élévation du niveau des revenus de la population, suppose une expansion du secteur manufacturier a longtemps fondé les politiques de développement. Le développement économique passerait nécessairement par l'industrialisation. Selon Brasseur et Lavrard-Meyer (2016), les pays riches sont tous des pays industrialisés, même ceux qui ont basé leur croissance sur l'agriculture. Le développement industriel est généralement considéré comme un facteur de croissance économique, et présente des avantages évidents pour le processus de développement. En effet, depuis Adam Smith, il est admis que les activités manufacturières sont plus susceptibles de mettre en œuvre la division du travail et les bénéfices étendus de l'industrialisation sont immenses. Selon la BAD (2018), l'industrie joue un rôle vital dans le développement parce qu'elle renchérit la valeur créée dans une économie en générant plus d'activités le long des chaînes de valeur des matières premières aux produits finis. Elle crée davantage d'emplois que le secteur traditionnel et permet de diversifier et de moderniser l'économie à travers l'introduction plus rapide du progrès technique, la formation des hommes, les effets de liaisons et les effets moteurs sur les autres activités. Pour Brasseur et Lavrard-Meyer (2016), l'industrialisation stimule la productivité en introduisant de nouvelles techniques et technologies, crée des emplois, rehausse les compétences de la main d'œuvre, favorise l'économie formelle, améliore l'économie en général et participe à la stabilité sociale. Elle assure un meilleur équilibre entre activités et une moindre dépendance vis-à-vis des aléas climatiques et des fluctuations des cours mondiaux des produits primaires. Elle peut améliorer la balance commerciale en créant des biens à l'exportation et en stimulant une concurrence locale pour les importations (BAD, 2018).

Pour d'autres auteurs, l'industrialisation a une influence positive sur la baisse de la pauvreté. En se basant sur des estimations sur la période 1981-2011, Cadot *et al.* (2015) montrent qu'une hausse de 1 %

de la valeur ajoutée manufacturière réduirait la pauvreté de 1,1 %. Pour ces auteurs, plus que l'agriculture et les services, l'industrialisation est fortement réductrice de pauvreté dans les pays initialement pauvres. Pour Wells et Thirlwall (2004), le contenu limité en emplois de la croissance, la stagnation de la productivité du facteur travail, la plus forte inégalité de redistribution des revenus seraient imputables au faible volume de la production manufacturière. L'industrialisation, dans le sens du développement de l'industrie manufacturière, modifie la structure économique vers les activités économiques modernes et est source d'externalités positives pour les autres secteurs. Elle permet donc d'augmenter la croissance potentielle de l'économie dans son ensemble et facilite par conséquent le développement économique. Cette thèse s'illustre par la relation statistique relativement claire qui lie l'importance de l'industrie dans l'économie et la croissance économique, observable à l'échelle mondiale depuis 1950 (Rodrik, 2016). Selon Brasseul et Lavrard-Meyer (2016), les pays industrialisés produisent toujours deux fois plus de valeur ajoutée industrielle que les PED, et la valeur ajoutée manufacturière par tête y est quatre fois supérieure à celle des PED. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des PED aient axé leur développement sur l'industrialisation.

Après les indépendances, de nombreux pays africains ont choisi l'industrialisation comme élément central de l'agenda du développement. Elle était censée faciliter la transformation de la structure de leurs économies en passant d'une base agricole à un socle industriel moderne. Le rôle de l'industrialisation est clairement entériné dans le Plan d'action de l'Union africaine pour le développement industriel accéléré de l'Afrique et la Troisième décennie du développement industriel pour l'Afrique. D'ailleurs, l'Agenda 2063, cadre stratégique de l'Union africaine pour la transformation socio-économique de l'Afrique, appelle à promouvoir des plans sectoriels et de productivité, ainsi qu'à développer des chaînes de valeur régionales et de produits de base pour appuyer la mise en œuvre de politiques industrielles à tous les niveaux (BAD, 2018). En 2018, le Forum sur la coopération sino-africaine a également réaffirmé la priorité de l'industrialisation du continent, devenue un thème récurrent du plaidoyer des derniers rapports des institutions internationales et africaines. Le projet d'industrialisation du continent est défendu par la majorité des Etats et conforté par la diversification des partenaires financiers et commerciaux et l'accès aux nouvelles technologies. L'industrialisation est, pour beaucoup, la force agissante de la « transformation structurelle » (Enache et al., 2016).

2.3. LES PROBLEMES DE L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

Selon Jacquemot (2018), c'est au début des années 2000 que le débat sur l'industrialisation des pays africains a retrouvé un regain d'intérêt, porté par la prise de conscience de sa nécessité comme passage obligé vers « l'émergence ». Malgré toutes ses richesses en ressources naturelles et minérales, l'Afrique reste le continent le moins industrialisé du monde. Les pays africains, particulièrement au Sud du Sahara, seraient restés relativement à l'écart du processus de l'industrialisation notamment au sens des secteurs manufacturiers (Goujon et Kafando, 2011), comparée à l'Asie du Sud-Est par exemple. Si l'Afrique est riche en matières premières, celles-ci restent dans leur grande majorité encore très peu ou pas

transformées (CEA, 2014). Au moment où la croissance économique de plusieurs économies africaines s'accélère, la contribution industrielle est atone. Pour Jacquemot (2018), l'Afrique importe l'essentiel de ses produits manufacturés, intermédiaires ou finis, du reste du monde. Après une première phase d'industrialisation inachevée, l'objectif d'accroître les niveaux de transformation industrielle continue de se dérober, surtout dans des chaînes de valeur qui sont caractérisées par des normes exigeantes soumises à des gouvernances contrôlées par les grandes firmes. Selon la CNUCED (2012), la part de l'Afrique dans l'activité manufacturière globale est passée de 3% en 1970 à moins de 2% en 2016. La part de l'emploi et de la valeur ajoutée manufacturière par tête n'a alors cessé de baisser. La part de l'industrie manufacturière a chuté, de près de 15 à 20% en moyenne du PIB dans les années 1970 à 10% au début des années 2000. Jacquemot (2018) montre que les pays africains sont parmi les premiers producteurs mondiaux dans certaines filières agricoles qui approvisionnent les chaînes agroalimentaires internationales, mais la disponibilité de la matière première n'a pas constitué un avantage sur le volet de la transformation. Rodrik (2016) montre que la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB créée par les économies qui s'industrialisent tardivement reste toujours plus faible comparée aux économies qui se sont industrialisées bien avant. La faible diversification des économies africaines et leur plus lente transformation structurelle s'expliquent par une industrialisation plus courte (ACET, 2014). La base industrielle africaine est trop étroite et peu articulée à travers des liens en amont comme en aval pour permettre une intégration intersectorielle des filières industrielles et agricoles et de services. Pour Jacquemot (2018), l'Afrique dispose dès 1960 d'un potentiel d'augmentation de la part du secteur industriel, mais même si des progrès ont certes été accomplis dans certains pays, l'industrialisation de l'Afrique a laissé de nombreuses désillusions tant en matière de substitution aux importations que d'insertion dans les marchés mondiaux. Goujon (2018) montre que le continent africain non seulement tarde à s'industrialiser dans son ensemble, mais fait montre d'une désindustrialisation prématurée dont les conséquences sont incertaines. La période récente donne même quelques exemples de désindustrialisation pour certains pays africains particulièrement frappés par l'instabilité politique (Goujon et Kafando, 2011). Pour Lin (2012), si la tendance globale à la désindustrialisation est liée à une plus forte intensité capitaliste de l'industrie mondiale, elle intervient en Afrique au terme d'une brève expérience d'industrialisation.

La littérature montre que les mauvaises performances économiques et sociales des pays africains sont expliquées par des obstacles à l'industrialisation avec des causes souvent structurelles car liées à la structure économique (revenus) ou géographiques notamment l'enclavement du pays, ou encore liées à la gouvernance, c'est-à-dire l'Etat de droit, l'instabilité politique, la corruption. Une synthèse de la littérature permet de retenir comme principales contraintes à l'industrialisation : les politiques économiques ; l'instabilité et les incertitudes de l'environnement des affaires ; le déficit d'infrastructures de réseau énergétiques, de transport et de communication ; le coût relatif de la main-d'œuvre élevé ; le faible niveau de qualification ; l'étroitesse des marchés et les difficultés d'accès au marché financier.

3. POLITIQUES ET STRATEGIES D'INDUSTRIALISATION DU MALI

3.1. LA TRAJECTOIRE D'INDUSTRIALISATION DU MALI

C'est dans le contexte d'une stratégie de développement socialiste basée sur une économie planifiée fondé sur le modèle de l'Union Soviétique et excessivement réglementée que s'élabore le choix de l'industrialisation du Mali. La politique économique est alors inspirée du modèle marxiste-léniniste caractérisée par une nationalisation massive, la création des entreprises publiques aux effectifs pléthoriques, l'instauration du contrôle des prix dans de nombreux domaines, mais aussi l'attribution du monopole sur le commerce extérieur à une compagnie publique (Azam et Morrisson, 1999).

En optant pour l'édification d'une économie nationale indépendante, l'expansion de l'économie malienne des années 1960 jusque dans les années 1980 sera soutenue par une augmentation prononcée des investissements publics dans le cadre de l'adoption et de la mise en œuvre des plans quinquennaux.

3.1.1. LE PLAN QUINQUENNAL 1961-1965

Les grandes orientations du premier plan quinquennal étaient fondées, entre autres, sur la croyance que l'industrialisation est un des moyens essentiels d'élimination de la dépendance économique vis à vis de l'extérieur. La stratégie de développement était autocentrée et reposait sur l'industrialisation par substitution d'importations. En effet, il s'agissait de remplacer les importations par la production locale de produits industriels pour le marché interne. Mais le parc industriel était constitué d'industries étatiques, peu productives. Cette stratégie, tournée vers le marché intérieur, devait en fait permettre d'imposer à l'économie nationale un rythme de croissance accélérée tout en assurant les changements nécessaires à sa structure (Keita, 1974). Même si le taux réel de croissance au cours de la période 1959-1967/1968 n'a été que de 2,35%, des progrès les plus spectaculaires ont été enregistrés dans le secteur industriel grâce à la création de nombreuses unités industrielles constituées d'industries de transformation des matières premières agricoles et d'industries de substitution de produits jusqu'alors importés. Cependant, contrairement au modèle socialiste de l'URSS dans lequel l'industrie lourde, bien plus que l'industrie légère, a toujours été privilégiée, le premier Plan quinquennal malien donnait la priorité absolue à l'agriculture. Selon Amin (2008), les objectifs de l'Union soudanaise étaient de doubler la production agricole par famille paysanne, non pas industrialiser à outrance mais amorcer l'industrialisation par l'implantation de quelques industries légères, évidemment de substitution d'importations et de grande consommation (ciment, briques, textiles, industries du bois, industries alimentaires, ateliers de réparation).

3.1.2. LE PROGRAMME DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER (1970-1972)

A la suite du coup d'Etat du 19 novembre 1968, un programme triennal dit de redressement économique et financier fut formulé pour la période 1970-1972 par le Comité militaire de libération nationale (CMLN). Même s'il s'éloigne de l'idéologie soviétique, l'objectif de ce programme en matière

d'industrialisation ne différait pas fondamentalement de celui du premier Plan quinquennal, car il visait, en plus de la création de nouvelles unités, à assurer la viabilité économique des entreprises existantes et donc le développement de la capacité productive de l'économie. Cette politique qui se veut plus réaliste accorde la priorité à la valorisation des ressources agricoles et les industries de transformation et de substitution d'importations. Ainsi, avec l'adoption d'un nouveau code des investissements, la part du secteur industriel dans le produit intérieur brut a connu une nette progression, due dans sa quasi-totalité à la contribution élevée des industries manufacturières légères de transformation dont le rythme de croissance minimum a été plus de trois fois supérieur au taux annuel d'augmentation de la production agricole.

Keita (1974) fait remarquer que le modèle malien d'industrialisation était conforme à celui qu'ont connu les pays du Tiers-Monde développés, notamment l'Amérique Latine, et que sur une décennie (1961-1970) le Mali était déjà assez avancé dans la première phase de ce processus qui va en remontant, des industries manufacturières légères de transformation (industries agricoles, alimentaires, boissons et tabacs, industries manufacturières de biens semi-durables et durables), à la fabrication des biens intermédiaires et à l'industrie lourde.

Cependant, pour Chambas et al. (2000), malgré les réformes timides de 1968 à 1974, cette période correspond à une économie mixte étatiste et dans l'ensemble peu efficace.

3.1.3. LE PLAN QUINQUENNAL 1974-1978

La mise en œuvre de ce Plan de développement économique et social favorisera la coexistence d'un secteur mixte et privé. Dans un esprit de promotion des industries, on assiste à l'adoption d'un troisième code des investissements et la création du Centre d'Etudes et de la Promotion Industrielle (CEPI) en 1976. L'Etat finançait des industries de biens de consommation avec des sociétés mixtes, mais la préférence était donnée aux investissements privés maliens notamment pour les industries agro-alimentaires et les biens de consommation (Maharoux, 1987). Cependant, dans la structure du PIB, le secteur industriel connaissait une stagnation voire une diminution de son importance relative à cause notamment des difficultés que de nombreuses entreprises publiques industrielles rencontraient depuis des années.

3.1.4. LE PLAN QUINQUENNAL 1981-1986

Le troisième Plan fut un véritable tournant pour la politique économique du pays. Il marquera une étape supplémentaire dans la libéralisation de l'économie, notamment la libéralisation de la commercialisation des produits agricoles et l'ouverture de l'artisanat. Pour redresser une économie malmenée par une crise économique et financière résultant à la fois des sécheresses répétées, la détérioration des termes de l'échange et de la poursuite de politiques économiques et financières sources de déséquilibres, le Gouvernement du Mali entreprend, sous l'impulsion des Institutions de Bretton Woods, une série de réformes. Celles-ci conduisirent à la réduction du nombre de Sociétés et d'Entreprises d'Etat (SEE) au

profit du développement d'activités privées et de la cogestion, mais uniquement avec les entreprises installées par la Chine.

3.1.5. LE PLAN QUINQUENNAL 1987-1991

Dernier du genre avant l'avènement de la démocratie, ce Plan prévoyait une augmentation sensible de l'épargne intérieure pour permettre une augmentation de la part du Mali dans le financement des projets d'investissement, même si le financement extérieur des investissements publics demeurait prépondérant.

Il ressort de l'analyse des différents Plans de développement du Mali que tout ou à peu près tout était inadapté, aussi bien les structures et les tailles des entreprises que la division et l'organisation du travail, les règles et les institutions ainsi que l'approche par planification du développement industriel (Maharoux, 2013). Par conséquent, leur contribution a toujours été très faible car le développement industriel devait tenir compte du milieu naturel sahélien mais également de l'atavisme commercial malien. Si l'expansion de l'économie durant la période 1960-1980 a été soutenue par une augmentation prononcée des investissements publics, faute d'une épargne nationale suffisante, le financement public ne pouvait venir en aide à l'industrialisation. Il fallait donc faire appel aux financements privés, qui furent souvent liés aux intérêts idéologiques et technologiques des pays donateurs. Dès lors, l'industrialisation du Mali fut un patchwork industriel de nationalités et de techniques différentes plutôt qu'un réseau industriel organisé avec comme conséquence la faiblesse des liens et l'absence de pôles d'induction technique (Maharoux, 1987).

Ce n'est qu'en 1986 que les pouvoirs publics adoptent véritablement un nouveau schéma directeur de l'industrialisation mais qui sera révisé en 1990. Le système libéral d'ajustement structurel qui s'est étendu sur trois périodes, 1982-1986, ensuite 1988-1993 et enfin la troisième dont le démarrage coïncide en 1994 avec la dévaluation du franc CFA, a initié des réformes qui ont porté, entre autres, sur le programme d'ajustement du secteur des entreprises publiques. La mise en œuvre de ces réformes a conduit à la liquidation de 15 entreprises publiques, la privatisation totale de 14 autres et la réhabilitation partielle de 6. Aussi bien au niveau du Mali que sur l'échelle du continent africain, les résultats de ces programmes d'ajustement structurel semblent mitigés au regard de l'objectif principal de réduction des déséquilibres globaux de l'économie et de création des conditions d'une croissance durable. Entre le début des années 1980 et 2000, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB du continent chuta de près de moitié. Trois décennies après les indépendances, le constat était douloureux : pénurie de compétences adaptées, productivité faible, prix de revient élevés, forte dépendance aux importations pour les consommations intermédiaires, manque d'entretien, déficit énergétique et médiocrité des infrastructures (Jacquemot, 2018). Ainsi, l'évaluation des systèmes de soutien à l'industrie mit en évidence une complexité et un désordre des mécanismes de subvention et de protection : interventions contradictoires ou instables, effets pervers des protections en escalier sur la production nationale d'intrants, absence de coordination dans l'organisation des filières. L'échec des programmes

d'ajustement structurels (PAS) s'expliquerait en partie par le fait que ces programmes s'inscrivaient dans un court terme, ce qui ne permettait pas de prendre en compte les problèmes de développement réels du pays.

3.1.6. LA VISION A LONG-TERME DU DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de la gestion du développement dans une perspective de long terme, fut réalisée de 1996 à 1999, l'Etude Nationale Prospective 2025 (ENP Mali 2025). Parmi les grandes questions de développement, figure le développement des industries agro-alimentaires, textiles et minières. Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'ENP Mali 2025, les pouvoirs publics ont mis en place une série de politiques et stratégies nationales de développement. Couvrant la période 2002-2007, le CSLP I, première génération du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), exprime la volonté du Gouvernement d'engager une action de développement plus intense, plus organisée, plus consensuelle et plus efficace qui soit capable de réduire la pauvreté de façon durable. Même si la période 2002-2006 a connu un taux de croissance moyen du secteur secondaire de 4,8% contre un objectif de 6,2%, tiré par l'or, l'électricité et les BTP, les objectifs du CSLP I n'ont globalement pas été atteints. Au regard de cela, les autorités ont adopté le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), deuxième génération du CSLP, couvrant la période 2007-2011. Cette stratégie nationale de développement conduit à l'adoption en 2010 du document de Politique de Développement Industriel : plan opérationnel 2010 – 2012, dont les objectifs sont entre autres, gagner la confiance des opérateurs économiques industriels ; et créer une perspective positive du Mali en tant que destination privilégiée pour les investisseurs industriels.

Cependant, dans les nouvelles politiques et stratégies de développement couvrant différentes périodes s'étalant chacune sur 5 ans, et mises en œuvre depuis 2002, la dernière finissant en 2023, l'industrie occupe une place minoritaire.

3.2. PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIALISATION DU MALI

Compte tenu de la déliquescence de l'industrie malienne, depuis plusieurs années, minée par de nombreux problèmes aussi bien conjoncturels que structurels et qui font du Mali l'un des pays les moins industrialisés de la sous-région, l'Organisation Patronale des Industriels (OPI) a élaboré un « Livre blanc de l'industrie » à l'intention des 28 candidats à l'élection présidentielle de 2013. Il s'agissait pour l'Organisation de sensibiliser, à la veille des élections présidentielles, les décideurs politiques maliens sur la problématique de l'industrialisation du pays dans la perspective d'une industrie dynamique et compétitive. Les problèmes qui plombent l'industrie malienne, sont en effet récurrents car dès l'accession à l'indépendance politique du pays, il avait été remarqué que l'industrialisation du Mali est gênée par l'insuffisance de son infrastructure, les problèmes énergétiques et de ressources humaines, mais aussi par l'orientation de son économie vers la spécialisation agricole. Selon l'OPI, le Mali est le premier importateur de produits industriels de la zone UEMOA avec une balance commerciale fortement

déficitaire de plus de 380 milliards de FCFA. Pour faire comprendre la gravité de la sous industrialisation du pays, l'OPI fait une comparaison à travers laquelle elle montre que la Côte d'Ivoire et le Sénégal possèdent respectivement 12 et 8 fois plus d'industries que le Mali ; environ 6000 industries pour le premier et 4000 pour le second, le Mali n'en possédant que 500. **Pour le Président de l'OPI**, il appartient à l'Etat d'influencer le redémarrage des industries à l'arrêt et plus généralement la relance du secteur industriel par une « politique industrielle régaliennne ». En effet l'OPI est convaincue que l'industrialisation reste incontournable pour le développement socio-économique du Mali. Son Président estimait que l'industrie malienne peut créer 60 000 emplois supplémentaires sur la période 2013-2018, accroître les revenus, augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles, favoriser le progrès technologique et générer des recettes qui permettront à l'Etat de réduire la pauvreté. Pour cela, l'Organisation propose une réforme du secteur industriel afin de rehausser la part de celui-ci dans le PIB et faire de l'industrie malienne un secteur créateur de richesses et de croissance économique. Les propositions de stratégies portent, entre autres, sur une mobilisation judicieuse des ressources financières et non financières (ressources humaines et technologiques), leur affectation à la transformation industrielle des ressources naturelles du pays, la construction des bases d'une gouvernance industrielle, le développement des infrastructures de base propice au développement économique du pays, la promotion des ressources humaines, l'accroissement de la valeur ajoutée de la production et la stimulation des investissements notamment dans les secteurs énergétiques, dans l'agro-industrie et dans l'industrie manufacturière plus généralement. Pour le Président de l'OPI, ce plan de reconquête industrielle a deux objectifs principaux : rompre avec la désindustrialisation du Mali et le repositionner au meilleur niveau sous régional puisqu'un pays qui n'a pas d'industrie est un pays qui n'a pas d'avenir. En regrettant que le Mali participe au développement des autres pays par sa dépendance de l'extérieur, l'OPI considère que les réformes ainsi proposées dans le Livre blanc visent à encourager les opérateurs économiques d'investir dans le domaine de l'industrie, leur donner l'assurance d'être compétitifs sur le marché sous régional et mettre fin à la fraude par des mesures d'accompagnement aux cordons douaniers. L'industrialisation reste la seule voie viable et pérenne du développement du Mali. Il importe donc que les décideurs du pays s'y penchent afin d'apporter les réponses adéquates.

3.3. LES ENSEIGNEMENTS DES POLITIQUES INDUSTRIELLES DU MALI : QU'AVONS-NOUS APPRIS ?

Le Groupe Politique Industrielle (2018) fait l'état des résultats et des enseignements tirés des politiques industrielles au Mali. Trois principaux enseignements sont mis en évidence.

3.3.1. LE FAIBLE RESULTAT SUR LE PLAN INDUSTRIEL

Les différentes politiques économiques menées après l'indépendance n'ont pas permis l'industrialisation du pays. D'où, l'échec dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques économiques, qui s'explique par différents facteurs.

– **L'étroitesse du marché intérieur et une stratégie de développement trop introvertie dans les années 60**

Les premières heures de l'indépendance ont été marquées par un réel volontarisme de l'Etat malien ayant abouti à la création d'une quarantaine d'industries. La stratégie d'industrialisation dans les années 60 était aut centrée et tournée vers le marché intérieur. Elle était fondée sur le remplacement des importations et ne prenait pas en compte le volet promotion des exportations. En conséquence, elle s'est vite essouffée compte tenu de l'étroitesse du marché intérieur. Selon Keïta (1974), dans le processus d'industrialisation, l'Etat malien a voulu se substituer aux mécanismes du marché quant à la diversification de la demande et à l'organisation de la production. Cette politique consistait dans la pratique, à créer des industries locales de transformation orientées vers la production des biens de consommation finale auparavant importés. Orientée suivant les schémas de consommation importés et au profit de la couche privilégiée, l'industrialisation par substitution d'importations a eu comme conséquence l'extraversion de l'économie malienne et sa dépendance vis à vis de l'extérieur.

– **L'intervention accrue de l'Etat dans l'économie dans les années 60**

L'ingérence dans le secteur industriel par la création de sociétés et entreprises étatiques devait permettre à l'Etat malien de prendre progressivement en main l'économie nationale et de procéder à l'accumulation du capital grâce aux profits de ces entreprises. Mais, dans l'ensemble, mal conçues et mal gérées à l'exception des unités de production construites par les chinois, ces sociétés et entreprises réalisées à grands frais n'ont pu réunir toutes les garanties de succès et l'accumulation qui avait été escomptée n'a pas eu lieu (Keïta, 1974). A cela s'ajoutent d'autres facteurs comme l'insuffisance de cadres compétents, la réalisation de projets mal étudiés débouchant sur des inadaptations aux besoins réels, l'absence de l'esprit d'entreprise, etc. Par conséquent, les entreprises nationales sont devenues à la longue des charges de plus en plus lourdes pour le budget d'Etat. De plus, l'effort d'industrialisation ne s'est pas traduit par une atténuation sensible de l'intégration de l'économie malienne au marché capitaliste mondial.

– **Le désengagement nécessaire de l'Etat mais mal maîtrisé dans les années 80**

Selon le Groupe politique industrielle (2018), les programmes d'ajustement structurel ont favorisé la libéralisation du commerce et le retrait précipité de l'Etat dans des secteurs clés de l'économie sans tenir compte des capacités des entreprises. Les pouvoirs publics, poussés par la nécessité de rééquilibrer les comptes publics, n'ont pas su créer les capacités dynamiques qui auraient pu permettre aux entreprises privatisées et nouvellement créées d'être plus compétitives et de survivre sur les marchés d'exportation. Et les politiques de privatisation ont davantage consisté à soutenir la vente des entreprises nationales aux entrepreneurs qu'à obtenir d'eux des résultats.

– **La pénalisation de l'investissement productif à partir des années 2000**

Dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, les ressources sont réorientées au détriment des secteurs productifs qui sont pourtant nécessaires à une croissance soutenue et à une réduction de la pauvreté. En outre, malgré l'existence d'une loi sur le partenariat public-privé, l'intervention de l'Etat reste trop présente. En effet, les pouvoirs publics maliens continuent d'affecter les ressources et de décider quelles activités ou quels secteurs sont prioritaires, souvent sans consulter le secteur privé. Pour autant, le partenariat public-privé est nécessaire pour concevoir, mettre en œuvre et suivre efficacement les programmes de développement industriel.

3.3.2. UNE VISION DE COURT TERME DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Pour le Groupe Politique Industrielle (2018), l'Etat malien a été incapable de prendre à bras le corps le processus de développement industriel pour plusieurs raisons.

– Des programmes fondés sur une vision à court terme de l'industrialisation

Selon le Groupe Politique Industrielle (2018), malgré que le nombre élevé des programmes d'industrialisation du Mali, le renforcement des capacités nécessaires pour les appliquer efficacement n'a jamais été une préoccupation des pouvoirs publics. Il est donc nécessaire d'adopter une vision à long terme du processus de développement industriel.

– Des politiques économiques influencées par les Partenaires Techniques et Financiers

Durant la période 1960-1980, l'expansion de l'économie malienne a été soutenue par des investissements publics financés majoritairement par des capitaux étrangers, faute d'épargne nationale suffisante. Mais ces financements privés furent souvent liés aux intérêts idéologiques et technologiques des pays donateurs. Ainsi, la forte dépendance du Mali vis à vis des PTF notamment sur le plan financier a permis aux acteurs extérieurs d'influencer considérablement, sous forme de conditionnalités, le choix des politiques de développement.

– La récurrence des problèmes liés à l'industrialisation et une faiblesse des politiques en faveur du renforcement des capacités technologiques des industries nationales

Depuis l'indépendance, les problèmes qui plombent l'industrialisation du Mali persistent. On peut citer entre autres, l'insuffisance d'infrastructures de base ; l'accès difficile au financement ; le coût élevé de certains facteurs de production ; le taux élevé de l'impôt sur les sociétés ; le coût excessif de l'emploi ; la vétusté des équipements et matériels de production. En effet, les pouvoirs publics n'ont pas suffisamment promu le renforcement des capacités technologiques (appui technologique et infrastructures) des entreprises industrielles maliennes pourtant nécessaire pour préparer ces dernières à la concurrence sur les marchés de produits d'exportation (Groupe Politique Industrielle, 2018).

3.3.3. LA PERSISTANCE DE CONTRAINTES MAJEURES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Malgré l'existence de programmes multiples et variés proclamant pour la plupart le rôle essentiel que doit jouer l'industrie dans le développement économique et dont les actions prévues portent notamment sur le renforcement des infrastructures et l'amélioration de l'environnement économique, force est de constater qu'il subsiste des contraintes majeures qui entravent les initiatives de création et le développement des entreprises industrielles. Le Groupe Politique Industrielle (2018) a dénombré onze contraintes essentielles auxquelles est confronté le secteur industriel au Mali. Ils les classent en deux catégories.

– **Un environnement peu propice aux industries**

Cette catégorie regroupe six contraintes : une fiscalité non incitative, une lourdeur administrative et la corruption, un accès difficile au financement qui est cher et inadapté, le poids trop important de l'informel conduisant à la fraude et la concurrence déloyale, la faiblesse des activités de recherche et développement, et enfin le manque de régulation au sein de l'UEMOA – CEDEAO.

– **La faible disponibilité et la qualité des facteurs de production**

Ces contraintes ont trait à l'insuffisance des infrastructures de base, l'insuffisance des zones industrielles viabilisées, le coût élevé de l'électricité, de l'eau et du téléphone, l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, et le prix élevé non seulement des matières premières locales mais aussi importées.

4. LES RAISONS DE L'INDUSTRIALISATION DU MALI

4.1. LES FACTEURS DE CROISSANCE DE L'ECONOMIE MALIENNE

De 2000 à nos jours, le taux moyen de croissance de l'économie malienne est de 5% avec quelques périodes de forte croissance économique. Mais cette embellie économique ne s'est pas accompagnée d'un essor similaire de l'industrialisation du pays. Le déficit persistant d'industrialisation entrave l'économie malienne, qui reste largement tributaires de l'agriculture, de l'exportation de matières premières non transformées et qui offrent peu de valeur ajoutée. La croissance de l'économie malienne est tirée par le secteur primaire et les services. Selon les données de l'Institut national de la statistique du Mali, le PIB industriel du Mali demeure très faible. La ventilation du PIB entre les trois secteurs d'activités montre que la part du secteur primaire dans le PIB a augmenté entre 2013 et 2017 pour atteindre 41,06%, les services pour 38,27%, alors que la contribution de l'industrie a diminué pour se situer à 20,67% en 2017. Le Mali exporte principalement de l'or (72,9 % des exportations totales en 2019), du coton (11,6 %), des animaux vivants (Banque mondiale, 2020). Sa balance commerciale est structurellement déficitaire et largement dépendante des cours des matières premières.

Première source de devises du pays, l'écrasante majorité de la production nationale d'or du Mali provient des sites industriels, contre un peu moins de 10% pour l'exploitation artisanale. En même temps que le cours de l'or, le nombre de mines a fortement augmenté ces dernières années. De cinq exploitations en 2005 et sept en 2010, le Mali est passé à quatorze mines actuellement en activité. Environ 40 permis d'exploitation minière dans le domaine de l'or sont actifs au Mali, dont 11 attribués en 2021 selon le

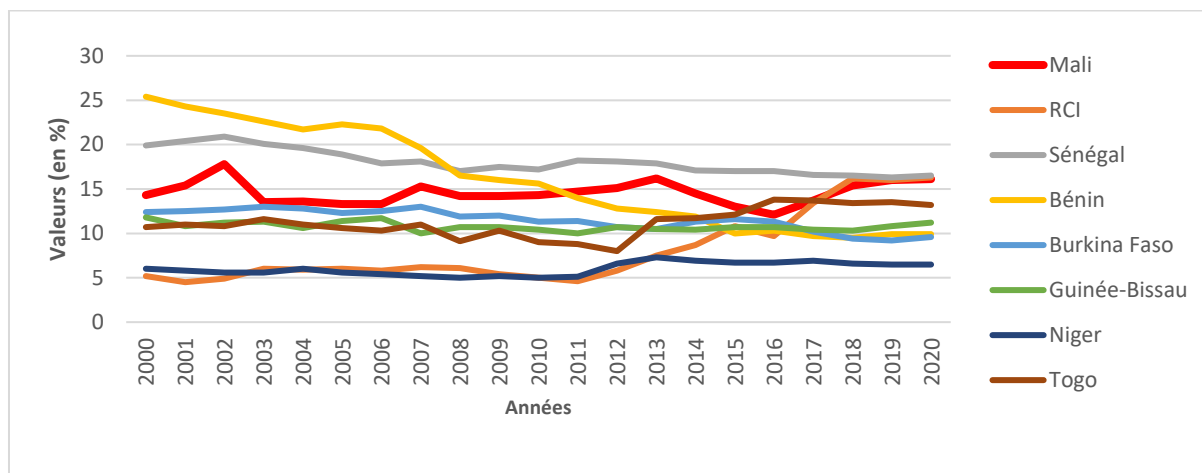
Ministère des mines, de l'énergie et de l'Eau. Avec quelque 70 tonnes produites par an en 2020 et en 2021 (contre 42 tonnes annuelles dix ans plus tôt), l'or représentait près de 80 % des ressources exportées par le Mali, devançant de très loin le coton et les produits agricoles. Cette production record fait du Mali le troisième producteur d'or du continent derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. Avec la multiplication du nombre d'opérateurs, l'entrée en exploitation de nouvelles mines et la hausse de la production sur plusieurs sites, le secteur aurifère malien occupe une place prédominante dans les industries extractives du pays. Les gouvernements successifs ont beau essayer de diversifier les productions du pays pour éviter de dépendre des fluctuations erratiques des prix mondiaux d'une seule matière première, comme le leur conseillent les bailleurs de fonds depuis des années, rien n'y fait : l'or conforte année après année sa place de première ressource du Mali. En 2018, il représente 75% des recettes d'exportation, 25% du budget de l'Etat et 8% du PIB. Cependant, le Mali ne détient que 18 à 20% de capitaux dans les firmes multinationales canadiennes, australiennes et sud-africaines qui dominent l'exploitation industrielle de l'or.

Deuxième source de revenu, le coton demeure une culture stratégique pour l'économie malienne. Le coton a un impact socio-économique très important de par sa contribution au PIB, aux recettes d'exportations et aux recettes budgétaires. Plus de 3,3 millions de personnes, soit près de 30% de la population totale, tirent leurs revenus de la production de coton. Mais, malgré sa place de premier producteur de coton en Afrique subsaharienne avec une production de plus de 800 000 tonnes en 2021, le Mali n'a cependant jamais disposé d'une industrie textile solide malgré le potentiel économique élevé de cette activité. Le Mali ne transformait, en fil ou en vêtements, qu'une infime partie, seulement 2% de sa production de coton fibre, les 98% étant exportés. La construction d'une véritable industrie textile voulue par les autorités depuis des décennies n'a jamais abouti. Avec la fermeture progressive des trois entreprises qui constituaient l'industrie textile malienne, seule une part infime et insignifiante de coton fibre est transformée désormais de façon artisanale en tissus et pagnes traditionnels. Les dirigeants politiques et économiques se désolent publiquement que le Mali, comme les autres producteurs africains, n'en transforme qu'une fraction dérisoire, exportant son coton brut, alors que la transformation de la matière crée de la valeur et génère des revenus bien plus conséquents. Le Mali n'a véritablement pu mettre en place une politique de protection et de soutien à son industrie textile, laquelle fut longtemps exposée à la concurrence de la friperie et du textile chinois bon marché. Par ailleurs, la transformation des sous-produits du coton avait permis la création de nombreuses entreprises, spécialisées dans diverses activités telles que : la production d'huile dont le monopole était détenu par l'Huilerie cotonnière du Mali (HUICOMA), les savonneries, la fabrication d'aliments pour bétail (tourteaux de coton) et beaucoup d'autres activités connexes. Mais, ce monopole d'Etat a été privatisé selon un schéma opaque et a finalement disparu dans les premières années qui ont suivi sa privatisation. Dès lors, de nombreuses petites unités industrielles ont vu le jour donnant lieu à une préoccupation croissante des consommateurs quant à la qualité des diverses huiles produites par ces unités.

4.2. LA PART DE LA VALEUR AJOUTEE MANUFACTURIERE DANS LE PIB

Sur la base des statistiques de l'ONUDI sur les données de six indicateurs liés à l'objectif 9 du développement durable, nous comparons l'évolution de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans le PIB des pays de l'UEMOA sur la période 2000-2020 (cf. Graphique 1). On remarque que le Mali a fait du progrès à partir de 2016 en se plaçant en deuxième position après le Sénégal.

Graphique 1 : Evolution de la part de la VAM dans le PIB des pays de l'UEMOA (en %)



Source : Auteurs, à partir des données de l'ONUDI

Touna et Ongono (2019) ont comparé l'évolution de la VAM dans le PIB des pays de la CEDEAO de 1970 à 2015, et ont observé qu'après le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire, parmi les pays qui ont connu une croissance à un taux relativement constant de leur production manufacturière depuis le début des années 1990 figure le Mali. Ils trouvent également qu'en Afrique de l'Ouest notamment dans l'UEMOA, le Mali fait partie des pays qui ont pu maintenir sur plusieurs années un poids du secteur manufacturier dans le PIB autour de 20%, ou qui ont accru ce poids sur une période relativement longue pour le situer aux alentours de 20% ces dernières années.

Par ailleurs, le tableau n°1 nous indique qu'en termes de part de la valeur ajoutée manufacturière per capita (en dollar US constant de 2015) en 2020, le Mali occupe la troisième place, avec 135\$, derrière la Côte d'Ivoire (379\$) et le Sénégal (225\$).

Tableau n°1 : Part de la VAM per capita dans les pays de l'UEMOA

Année	2020
RCI	379
Sénégal	225
Mali	135
Bénin	118
Togo	110
Guinée-Bissau	71
Burkina Faso	69
Niger	33

Source : Auteurs, à partir des données de l'ONUDI

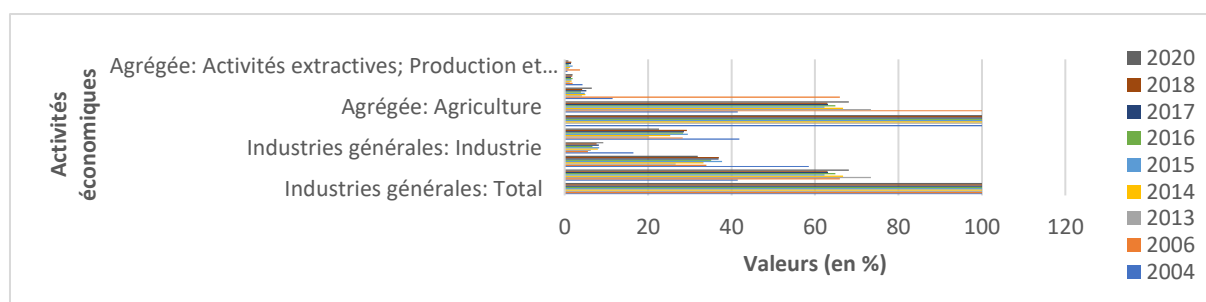
4.3. LA PART DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

A partir des statistiques de l'OIT, fondées sur les données de l'Enquête Emploi Permanente auprès des Ménages (EPAM-Mali) sur plusieurs années, nous pouvons comparer l'évolution de l'emploi industriel et l'emploi agricole.

4.3.1. EMPLOI PAR ACTIVITE ECONOMIQUE

En analysant l'évolution de l'emploi par activité économique au Mali (cf. Graphique 2), nous remarquons qu'en 2020 l'agriculture représente 68% des emplois contre 23% pour les services et 9% pour les activités industrielles. De 2004 à 2020, nous constatons que l'agriculture concentre la plus grande part des emplois, suivie par les activités de services et l'industrie. Parmi les activités industrielles, l'industrie manufacturière concentre l'essentiel des emplois industriels. En 2020, elle représente 7% des emplois industriels contre 2% pour la construction et 1% pour les activités extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau.

Graphique 2 : Emploi par activité économique au Mali (en % de l'emploi total)

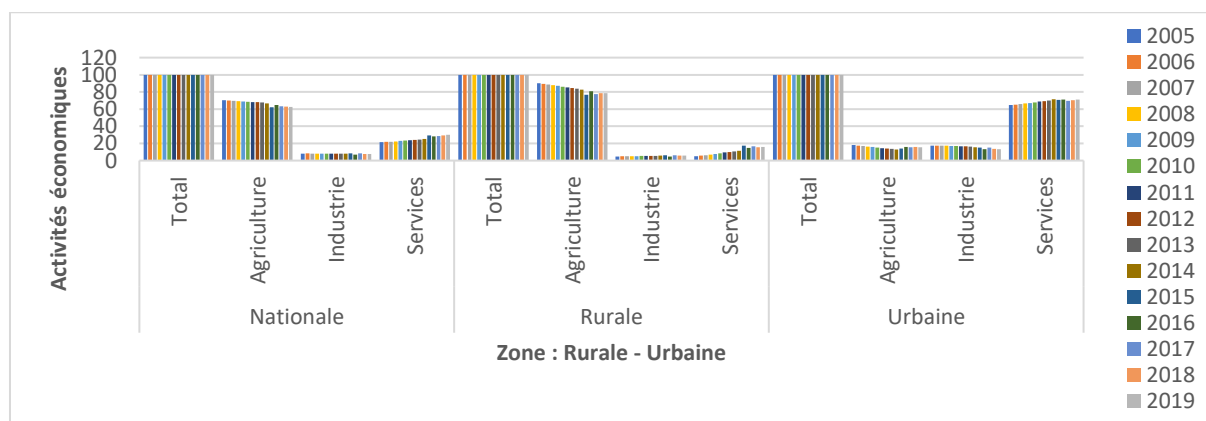


Source : Auteurs, à partir des données de l'OIT

4.3.2. EMPLOI PAR ACTIVITE ECONOMIQUE ET PAR ZONE (URBAINE/RURALE)

En analysant la répartition sectorielle et spatiale de l'emploi en 2019 (cf. Graphique 3), nous constatons qu'en zone rurale l'agriculture occupe la majeure partie des emplois, 78% contre 16% pour les services et 6% pour l'industrie. Mais, en zone urbaine, ce sont les services qui sont plus pourvoyeurs d'emplois, l'écart étant insignifiant entre les activités industrielles et agricoles, respectivement 13% et 16%. Si on étend l'analyse au niveau national, on remarque que l'agriculture représente 62% des emplois, les services 30% et l'industrie 8% seulement.

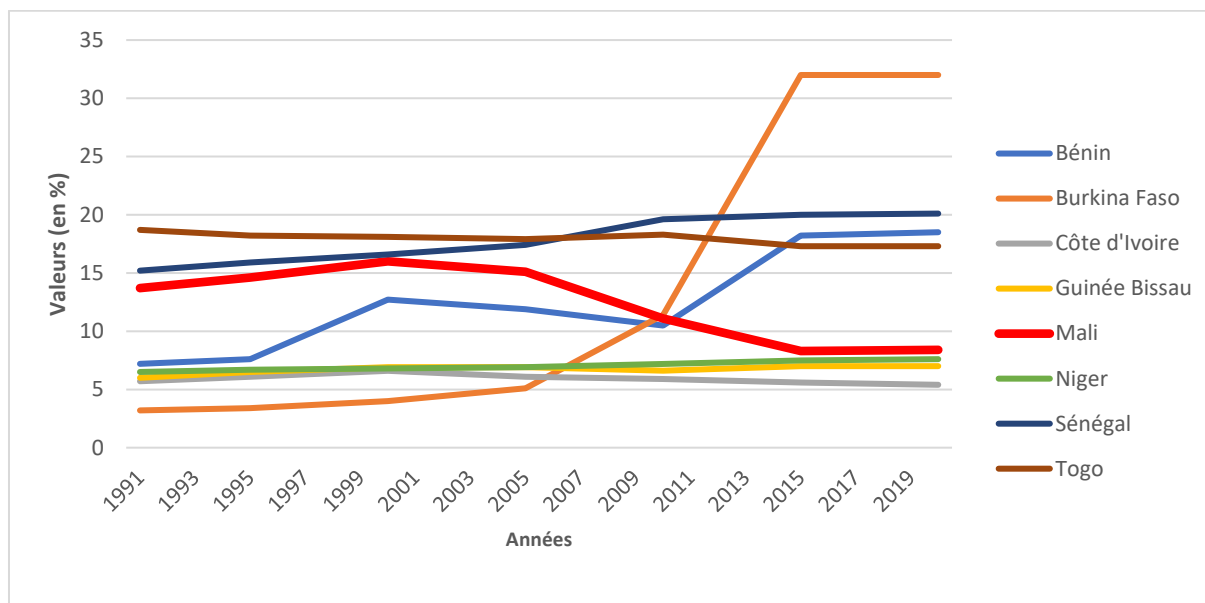
Graphique 3 : Emploi par activité économique et par zone (urbaine/rurale)



Source : Auteurs, à partir des données de l'OIT

Au niveau communautaire, Touna et Ongono (2019) ont analysé l'évolution de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total des pays de l'UEMOA sur la période 1991-2017. Alors que les autres pays de l'UEMOA ont maintenu une part relativement constante et faible de l'emploi industriel depuis 1990, le Mali en a connu une diminution sur la période. En effet, on peut constater sur le graphique 4 que depuis 2000, l'emploi industriel baisse au Mali alors que le Burkina Faso connaît une nette hausse à partir de 2009. A part le Bénin où l'emploi industriel a été en légère hausse à partir de 2010, il est resté à peu près constant pour les autres pays.

Graphique 4 : Evolution de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total dans l'UEMOA (en %)

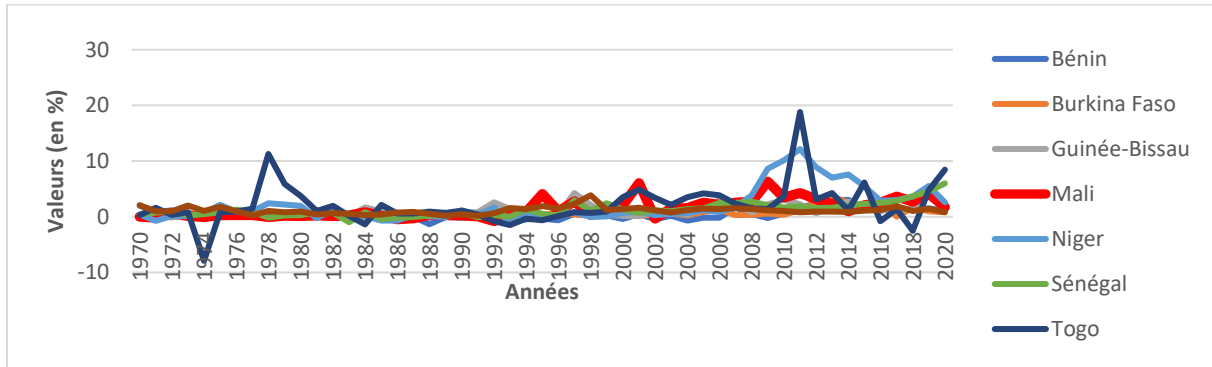


Source : Auteurs, à partir des données de la Banque mondiale : World Development Indicators

4.4. LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU MALI

En comparant les entrées nettes d'IDE dans les pays de l'UEMOA (cf. Graphique 5), on constate que c'est à partir de 1995 que les entrées d'IDE ont commencé à être significatives au Mali. Elles ont atteint 4,12% du PIB malien à cette date. Depuis, elles ont été fluctuantes, atteignant parfois 6,02% en 2001 et 6,32% en 2009. Selon la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO, 2021), la répartition sectorielle des investissements, au titre des participations (y compris le réinvestissement de bénéfices) montre que le secteur minier a contribué à hauteur de 93,9% à l'augmentation des investissements directs en 2019 (contre 49,8% en 2018), le secteur de l'intermédiation financière pour 10,7%, le secteur des télécommunications pour -11,6%, celui de l'industrie manufacturière pour 4,0% et le secteur du commerce pour 2,1%. Si le Mali est l'une des destinations privilégiées des IDE dans l'UEMOA depuis 2002, il faut cependant remarquer que les entrées nettes de l'IDE dans son PIB ont chuté depuis 2020 à 1,8% alors qu'elles ont fluctué entre 2 et 4% sur la période 2010-2019. Cette baisse des IDE peut être expliquée par l'instabilité politique qui s'est greffée depuis 2020 à la crise sécuritaire que le pays connaît depuis 2012.

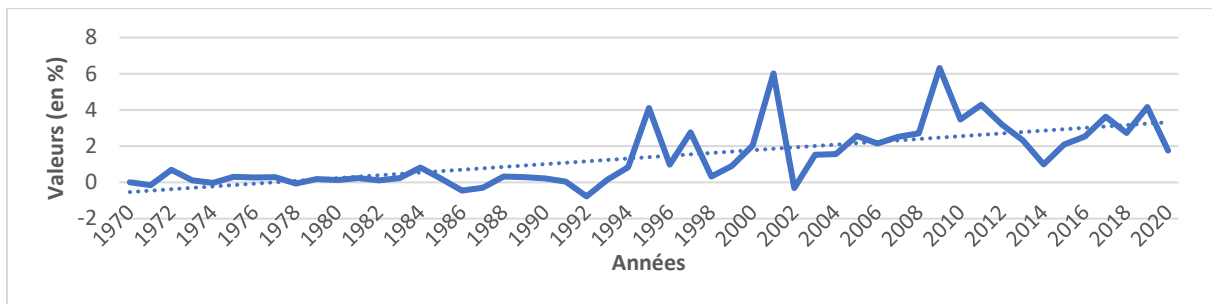
Graphique 5 : Investissements directs étrangers, entrées nettes dans les pays de l'UEMOA (en % du PIB)



Source : Auteurs, à partir des données de la Banque mondiale : World Development Indicators

Toutefois, en isolant le Mali du groupe, on remarque une tendance haussière des entrées nettes d'IDE depuis 1970 (cf. Graphique 6). En effet, la courbe de tendance (en pointillé) nous indique que les entrées d'IDE ont commencé vers 1978 et depuis, malgré les fluctuations, elles n'ont cessé d'augmenter.

Graphique 6 : Investissements directs étrangers, entrées nettes au Mali (en % du PIB)

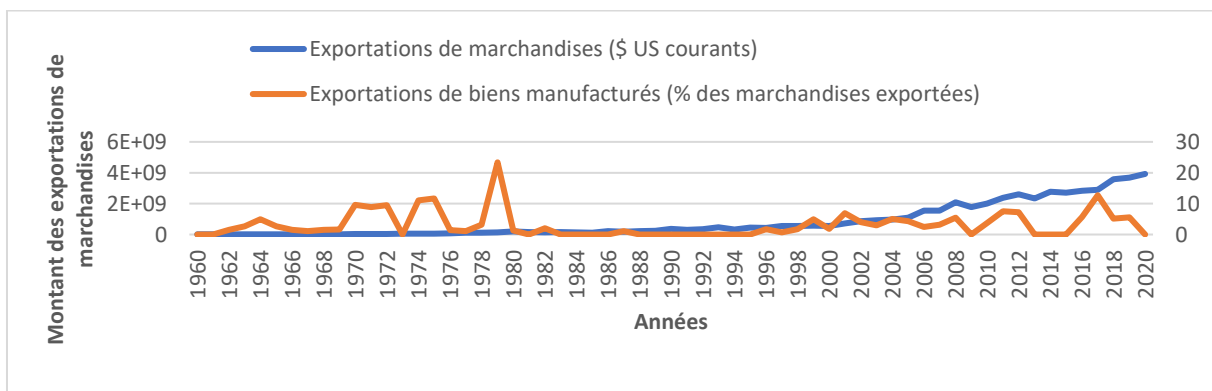


Source : Auteurs, à partir des données de la Banque mondiale : World Development Indicators

4.5. LA STRUCTURE DU COMMERCE MALIEN DE MARCHANDISES

En analysant la composition du commerce extérieur du Mali (cf. Graphique 7), on constate qu'au lendemain de son indépendance, la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises n'a cessé de croître, atteignant un pic entre 1968 et 1970. Dès lors, elle est restée atone jusqu'en 1996. Depuis, la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises du Mali connaît des fluctuations prononcées avec un deuxième pic entre 2016 et 2018. Cependant, on constate une chute à partir de 2020 en raison de la crise socio-politique.

Graphique 7 : Part des biens manufacturiers dans les exportations de marchandises du Mali (en %)



Source : Auteurs, à partir des données de la Banque mondiale : World Development Indicators

D'après les analyses de la BCEAO (2021), dans la composition des exportations de biens, trois principaux produits dominent les exportations du Mali, à savoir l'or non monétaire (72,7%), le coton fibre (11,9%) et les animaux vivants (5,7%).

5. LES FACTEURS DE REUSSITE DE L'INDUSTRIALISATION DU MALI

Historiquement, l'industrialisation est le fruit de la combinaison de facteurs démographiques, économiques et technologiques. Depuis le XVIII^e siècle, avec l'apparition de nombreuses innovations dans le processus de production, le contexte est progressivement devenu favorable à une profonde transformation de la façon de produire. La révolution agricole favorise l'industrialisation, qui est aussi permise par le développement de nouveaux moyens de financement. Le développement industriel du Mali peut profiter de facteurs structurels solides à l'échelle du continent notamment la démographie, l'urbanisation, des marchés intérieurs et une classe moyenne en plein essor, et surtout des évolutions numériques et technologiques. En effet, selon la BAD (2018), en 2050 l'Afrique comptera deux milliards d'habitants et à l'horizon 2025. En intégrant avec succès cette main-d'œuvre, la plus jeune et la plus nombreuse au monde, dans des métiers ou secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et hautement productifs, c'est-à-dire l'industrie, l'Afrique pourra transformer sa démographie en véritable atout. En outre, avec quelque 40% de sa population vivant en milieu urbain et en constante progression, le continent a de quoi multiplier les opportunités dans le développement des infrastructures et des services. Par ailleurs, avec l'essor de la classe moyenne, les modes de consommation ont changé, les consommateurs préfèrent désormais acquérir des produits finis et manufacturés. Selon la BAD (2018), les technologies et services mobiles génèrent de plus en plus de valeur économique en Afrique et les pays gagnent en productivité et en efficacité grâce à une utilisation accrue des services mobiles.

Par ailleurs, dans son plan de relance de l'industrie malienne, l'Organisation patronale des industriels (OPI), dans son « Livre blanc de l'industrie », propose des solutions conjoncturelles parmi lesquelles figurent la réduction de la TVA à 5 % uniquement pour les produits manufacturés et non importés ; la redynamisation des structures techniques chargées de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale ; l'implication de l'OPI dans les processus d'attribution de parcelles à usage industriel. Quant aux solutions structurelles, elles comprennent entre autres, l'accélération de la mise en place d'un fonds de garantie et d'un fonds d'investissement national pour les entreprises industrielles ; la suppression de l'entrepôt privé (régime suspensif) à l'entrée des produits finis qui concurrencent l'industrie nationale ; la révision à la baisse du tarif de l'électricité pour les entreprises industrielles.

6. CONCLUSION

L'objectif de cet article était d'analyser les avantages de l'industrialisation en lien avec les atouts dont dispose le Mali. Les résultats des analyses montrent que le Mali est l'un des pays de l'UEMOA où le poids du secteur manufacturier dans le PIB est élevé. Il occupe la troisième place en termes de part de la valeur ajoutée manufacturière per capita. Cependant, on constate une diminution de l'emploi

industriel. Alors que l'agriculture représente 62% des emplois, les services 30% et l'industrie 8% seulement.

Pays à vocation agropastorale, le secteur primaire dont la contribution au PIB est de 41,06%, devait contribuer à l'industrialisation par la création d'abord de petites unités industrielles spécialisées dans la transformation des produits agricoles. En effet, l'orientation de l'économie malienne vers la spécialisation primaire ne doit pas faire perdre de vue que pour le développement économique harmonieux d'un pays les activités rurales et industrielles sont complémentaires, et que ce sont les secondes qui valorisent les premières. En fait, le traitement des produits agricoles peut donner lieu au développement d'entreprises solides transformant sur place la production agricole, créant ainsi une plus forte valeur ajoutée et permettant la transformation structurelle de l'économie.

Le développement industriel du Mali peut également profiter de facteurs structurels solides à l'échelle du continent notamment la démographie, l'urbanisation, des marchés intérieurs et une classe moyenne en plein essor, et surtout des évolutions numériques et technologiques.

Au vu de ses retombées positives sur le PIB et la productivité, l'industrialisation s'impose comme une nécessité absolue pour le Mali. Si les défis à relever pour industrialiser le Mali sont nombreux, les bénéfices sont larges et à portée de main. Il est donc crucial que le Mali s'industrialise.

Cependant, il semble que la transformation structurelle du Mali se fait plutôt par le bas. En fait la contribution du secteur tertiaire (38,27%) dans le PIB malien est largement supérieure à celle du secteur industriel (20,67%). Or dans un monde en pleine mutation numérique et technologique, 75% de la population malienne reste encore analphabète. Un tel schéma de transformation structurelle de l'économie décrirait plus l'atavisme commercial des Maliens, qui serait une entrave au développement industriel.

REFERENCES

- [1] ACET (2014). Rapport sur la transformation de l'Afrique. African Center for Economic Transformation.
- [2] Amin S. (2008). L'éveil du Sud, L'ère de Bandoung 1955-1980, Panorama politique et personnel de l'époque. LE TEMPS DES CERISES.
- [3] Azam J. P. et Morrisson C. (1999). Conflits et croissance dans les pays du Sahel. Centre de Développement, OCDE, Paris.
- [4] BAD (2018). Industrialiser l'Afrique. Les High 5, Busan.
- [5] BCEAO (2021). Rapport sur la Balance des paiements et la position extérieure globales de l'UEMOA au titre de l'année 2019.
- [6] Brasseur J. et Lavrard-Meyer C. (2016). Economie du développement. Les enjeux d'un développement à visage humain. Collection Armand Collin, 4^{ème} édition.
- [7] Cadot O., De Melo J., Plane P., Wagner L. et Woldemichael M. T. (2015). Industrialisation et transformation structurelle. L'Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines ?, papier de recherche de l'Agence française de développement, n° 10.
- [8] CEA (2014). Politique industrielle dynamique en Afrique. Rapport économique sur l'Afrique.

- [9] Chambas G., Combes J.-L., Guillaumont P., Guillaumont S. J. et Laporte B. (2000). Mali : les facteurs de croissance à long terme. OCDE, programme de recherche sur l'Afrique émergente.
- [10] Goujon M. (2018). L'Afrique entre industrialisation et désindustrialisation. Les trajectoires incertaines de l'industrialisation en Afrique. *Afrique Contemporaine*, La Documentation Française, pp. 152-155.
- [11] Goujon M. et Kafando C. (2011). Caractéristiques structurelles et industrialisation en Afrique : Une première exploration. Document de travail, CERDI.
- [12] Groupe politique industrielle (2018). Comment booster l'industrialisation au Mali. Panel économique, Améliorer les politiques économiques du Mali.
- [13] Enache M., Ghani E. et O'Connell S. (2016). Structural Transformation in Africa. A Historical View. Policy Research Working Paper, n° 7743, Washington DC, World Bank.
- [14] Jacquemot P. (2018). L'industrialisation en Afrique en question. Des désillusions à un nouveau volontarisme. *De Boeck Sup. « Afrique contemporaine »*, (266), pp. 29-53.
- [15] Keita F. (1974). Les expériences de développement des pays les moins développés de l'Afrique de l'Ouest. Industrialisation par substitution d'importations au Mali. NU, CEA, IDEP, Dakar.
- [16] Kuznets S. (1966). *Modern economic growth: rate, structure and spread*. New Haven, Yale University Press.
- [17] Lin J. Y. (2012). Structural Change in Africa. *The Oxford Companion to the Economics of Africa*, pp. 296-303.
- [18] Maharaux A (1987). Les industries du Mali. in: *Cahiers d'outre-mer*, (159), p. 237-264.
- [19] Maharaux A. (2013). Politique d'industrialisation au Mali. *Politique africaine*, « Le Mali : la transition », (47), pp. 70-78.
- [20] Mezouaghi M. et El Aynaoui K. (2018). L'Afrique sur la voie de l'industrialisation ? Economie politique et trajectoires historiques. Introduction thématique, *De Boeck Supérieur. « Afrique contemporaine »*, (266), pp. 11-27.
- [21] ONUDI (1991). *Industrie et Développement dans le monde*, Rapport, Genève.
- [22] Rodrik D. (2008). Industrial policy: don't ask why, ask how. *Middle East Development Journal*, Demo Issue, 1-29.
- [23] Rodrik D. (2016). Premature Deindustrialization? *Journal of Economic Growth*, (21), pp. 1-33.
- [24] Sid Ahmed A. (1989). *Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (I.B.R.)*. Tome 1, Faits, pratique et théories, PUBLISUD.
- [25] Touna M. et Ongono P. (2019). La zone Franc entrave-t-elle la transformation structurelle des économies des pays membres ? *Revue Interventions économiques, Papers in Political Economy*, 61.
- [26] UNCTAD (2012). *Structural transformation and sustainable development in Africa: Economic Development in Africa*. Report, Geneva.
- [27] Wells H. and Thirlwall A. P. (2004). Testing Kaldor's Growth Laws across the Countries of Africa. *African Development Review*, vol. XV, n° 2, pp. 89-105.